



Le 28 juillet 2025

## Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

*Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 5 juin 2025 (16ème résolution)*

Conformément à la réglementation applicable, la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement n°596/2014, entre le 16 juillet et le 22 juillet 2025

Emetteur: Compagnie de Saint-Gobain

Catégorie de titres: ACTIONS - code ISIN : FR0000125007

Jour de la transaction	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Montant (euros)	Marché (Code MIC)
16/07/2025	69 900	97,850	6 839 722	XPAR/CEUX
22/07/2025	7 653	98,000	749 994	XPAR
<b>Total sur la période</b>	<b>77 553</b>	<b>97,865</b>	<b>7 589 716</b>	

Le détail de ces transactions peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rachats-actions>